



MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

AGENCE ROUTIERE



**PROJET DE DEVELOPPEMENT
DURABLE DU SECTEUR ROUTIER A
MADAGASCAR
(PDDR)**

Crédit IDA N° 6952-MG - P176811

**PROJET CONNECTER MADAGASCAR
POUR UNE CROISSANCE INCLUSIVE
(PCMCI)**

**Crédit IDA N° 7060-MG – Don N°D962 MG
P173711**

**SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERETS
AMI N°002/2023/AR/PDDR-PCMCI
Recrutement d'un(e) Coordonnateur(trice) de Projets**

1. Le Gouvernement de la République de Madagascar a reçu un financement de 300 millions USD auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) afin de couvrir le coût du Projet de développement durable du secteur routier à Madagascar (PDDR) et un financement de 400 millions USD auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) afin de couvrir le coût du Projet Connecter Madagascar pour une Croissance Inclusive (PCMCI) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ces prêts pour financer le contrat de services d'un Consultant Individuel au poste de Coordonnateur de Projets.

L'objectif du premier Projet est d'améliorer la longévité, la sécurité et la résilience climatique de certaines routes principales revêtues à Madagascar. L'objectif du second Projet est d'améliorer la connectivité, la résilience et la gestion des routes dans des zones rurales sélectionnées, notamment dans le sud, afin d'améliorer l'accès aux opportunités socio-économiques pour les communautés rurales.

Les deux projets incluent une composante Contingent Emergency Response Component (CERC) pouvant être activée suivant les besoins du Gouvernement. La composante CERC du projet PDDR a ainsi été activée en juin 2022 pour réparer certains dégâts causés par les cyclones ayant frappé Madagascar début 2022.

Les projets sont actuellement mis en œuvre par l'Agence Routière (AR) via une Unité de Coordination de Projet unique.

2. Le Coordonnateur de Projets a pour mission la gestion technique, administrative et financière du PDDR et du PCMCI. Il s'agira notamment d'assurer la bonne exécution des activités des deux projets selon les conditions et modalités spécifiées dans l'Accord de financement, et décrites dans le rapport d'évaluation (PAD).
3. Le mandat fera l'objet d'un contrat de trente-six (36) mois, assorti d'une tranche ferme de douze (12) mois et de deux tranches conditionnelles de douze (12) mois chacune dont la condition d'affermissement sera l'évaluation positive de la performance du Consultant.

Une période d'essai de six (06) mois est prévue dans la tranche ferme.

4. L'Agence Routière invite les Consultants Individuels qualifiés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.
5. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions des paragraphes 3.16 et 3.17 du « *Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI)* » quatrième édition novembre 2020, relatives aux règles de la Banque Mondiale en matière de Conflits d'intérêts sont applicables.
6. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode Sélection de Consultant Individuel telle que décrite dans le Règlement.
7. Les critères de sélection du Consultant individuel sont les suivants :
 - Être titulaire d'un diplôme universitaire (BACC+5 ou plus), en Gestion de projets, en Administration Publique, en Génie civil, Travaux Publics, ou domaines similaires ;
 - Avoir une expérience professionnelle de 10 ans au minimum ;
 - Avoir une expérience professionnelle d'au minimum 2 ans liée à des procédures administratives, financières et comptables ainsi que de la gestion financière liée aux appels de fonds, au décaissement ainsi que la régularisation au niveau de la Direction Générale du Trésor Public et de bailleurs de fonds ;
 - Avoir une expérience dans la gestion administrative et financière dans le secteur de la construction d'infrastructures routières ;
 - Avoir les aptitudes managériales de gestion des équipes multidisciplinaires et de leadership;
 - Être animé d'un esprit de communication et de motivation des équipes de travail ;
 - Avoir une maîtrise professionnelle du français et du Malagasy à la fois parlé et écrit ;
 - Disponible (à convenir avec le projet lors de la négociation)
 - Disposer des références au cours des dernières années faisant état d'une aptitude à organiser son travail, à diriger un service, à animer une équipe, ainsi que d'une discrétion et d'une intégrité professionnelle. Une enquête de moralité sera effectuée avant signature du contrat.
 - Avoir une connaissance des politiques et procédures de passation des marchés suivant les standards internationaux et les bonnes pratiques internationale. La connaissance de la Politique et procédures de passation des marchés de l'un des PTF(s) (Banque mondiale, UE, BAD...) serait un atout ;
 - Avoir une connaissance professionnelle de l'anglais est un atout ;
 - Avoir participé à des formations et/ou stages relatifs à la gestion de projets et gestion financière à l'étranger sanctionnée par une organisme international serait un atout ;
 - Avoir de notions sur la durabilité environnementale et sociale des projets de développement serait un atout ;
 - Avoir une bonne connaissance des nouvelles technologies de l'information et de la communication serait un atout ;
8. Les Consultants Individuels intéressés sont invités à demander par courriel la version électronique des termes de références de la mission à l'adresse ci-dessous. Le nom, le contact ainsi que l'adresse physique et électronique du Consultant Individuel devront être spécifiés dans la demande.
9. Les manifestations d'intérêts doivent être déposées et/ou envoyées par courriel, au plus tard le **19 juin 2023 à 15 heures** à l'adresse ci-dessous, en mentionnant la référence :

SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERETS
AMI N°003/2023/AR/PCMCI
Recrutement d'un(e) Coordonnateur(trice) de Projets

10. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Monsieur le Directeur Général de l'Agence Routière
Bâtiment principal de l'Agence Routière,
Rue RANAIVO Paul, près Stade Municipal d'Alarobia Antananarivo 101
MADAGASCAR

E-mail: offres.pddr@gmail.com;

Copie à : rpm.pddr2@gmail.com; apm.pddr@gmail.com

Antananarivo, le 02 juin 2023



Christophe RAKOTOMAVO